

## DigiPME

### Votre feuille de route digitale en 3 jours chrono !

#### Les quatre atouts

##### DigiPME

- 1/ Un accompagnement sur mesure basé sur une triple approche : technologique, organisationnelle et managériale.
- 2/ Une intervention concentrée dans le temps : 3 jours non consécutifs d'accompagnement.
- 3/ Une démarche simplifiée d'inscription en ligne et en quelques clics via la plateforme ForcoFil.
- 4/ Un dispositif cofinancé grâce au soutien financier du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

#### Pour s'inscrire ?

L'entreprise doit se connecter sur ForcoFil <http://portailformations.forco.org> (ou créer un compte si elle ne l'a pas déjà fait), et saisir, dans le moteur de recherche, « DigiPME » pour s'inscrire en ligne.

L'essor du numérique bouleverse les attentes et les comportements des consommateurs. Pour rester compétitives, les entreprises du Commerce et de la Distribution doivent adapter leurs organisations, leurs méthodes et leurs pratiques.

Vente en ligne, relation clients, distribution multicanal, chaîne logistique, conduite du changement, systèmes d'encaissement... Le Forco [accompagne les entreprises dans l'élaboration de leur stratégie digitale](#).

#### Entreprises concernées

Toutes les entreprises adhérentes au Forco, en priorité les entreprises de moins de 50 salariés.

#### Une démarche en 3 étapes

- 1 Un cabinet spécialisé réalise un audit de vos outils web existants (inventaires des outils, pratiques collaboratives et circuits d'information).
- 2 Le consultant procède à la restitution des résultats et effectue des recommandations sur l'organisation, les outils et les pratiques.
- 3 Le cabinet vous accompagne dans la construction d'un plan d'actions : feuille de route digitale intégrant une vision à moyen terme.

#### Modalités de financement

- **Entreprises de moins de 50 salariés** : 50 € HT dans le cadre de l'offre « Formations collectives » du Forco, grâce au soutien financier du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).
- **Entreprises de plus de 50 salariés** : le coût de l'accompagnement est à la charge de l'entreprise au tarif négocié de 3 900 € HT, au lieu de 5 000 € HT. Possibilité de bénéficier du soutien financier du FPSPP à hauteur de 70 % maximum du coût de la prestation. Rapprochez-vous de votre conseiller formation pour obtenir une simulation financière.

#### Modalités d'inscription

Connectez-vous sur ForcoFil <http://portailformations.forco.org> et saisissez dans le moteur de recherche « DigiPME », puis inscrivez-vous en ligne.

##### Vous n'avez pas de compte ForcoFil :

- **Connectez-vous** à l'adresse <http://portailformations.forco.org> et sélectionnez « Se connecter » (Menu en haut à droite de votre écran).
- **Cliquez sur « Créer un compte »**, remplissez les champs « Identifiant » avec votre adresse mail, choisissez un mot de passe et validez.
- **Vous recevez immédiatement un mail** vous invitant à confirmer votre demande de création de compte.
- **Cliquez sur le lien de validation** et complétez les informations demandées, notamment votre numéro d'adhérent et votre numéro de SIREN (ils figurent sur l'attestation de versement délivrée par le Forco).
- **Validez** : votre connexion sur la plateforme est instantanée.

#### En savoir +

##### Contactez votre Conseiller Forco

(Coordonnées sur [www.forco.org](http://www.forco.org), rubrique "Nous contacter")

## Festiv' Idées

« Des réponses concrètes auxquelles nous n'aurions pas pensé »

### DigiPME

#### La démarche

- Un entretien téléphonique de cadrage avec un cabinet spécialisé qui réalise ensuite un audit de la maturité numérique de l'entreprise (inventaire des outils, pratiques collaboratives...).
- Le consultant procède à la restitution des résultats sous la forme d'un rapport de préconisations.
- Sur la base de ce document, il bâtit avec l'entreprise un plan d'action à court, moyen et long termes.

### DigiPME

#### Le financement

- Entreprises de moins de 50 salariés :** 50€ HT dans le cadre de l'offre « Formations collectives » du Forco, grâce au soutien financier du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).
- Entreprises de plus de 50 salariés :** le coût de l'accompagnement est à la charge de l'entreprise au tarif négocié de 3 900€ HT, au lieu de 5 000€ HT. Possibilité de bénéficier du soutien financier du FPSPP à hauteur de 70% maximum du coût de la prestation.

### Pour s'inscrire ?

L'entreprise doit se connecter sur ForcoFil <http://portailformations.forco.org> (ou créer un compte si elle ne l'a pas déjà fait), et saisir, dans le moteur de recherche, « DigiPME » pour s'inscrire en ligne.

Festiv' Idées, une enseigne d'articles de fête et de décoration, a eu recours à DigiPME dans la perspective de repositionner son site Internet et sa stratégie de communication interne et externe.

Cotillons et confettis, décors sucrés, décorations pour anniversaires et mariages... Festiv' Idées (9 salariés), une enseigne composée de deux magasins, situés à Sarreguemines en Moselle, a ouvert, en 2008, un site pétillant de vente en ligne d'articles de fête et de décoration.

Depuis quelques mois, son dirigeant, Jean-Philippe Garner, songeait cependant à le transformer en site vitrine. « La gestion d'un site marchand est trop lourde. Elle exige une mise à jour permanente des articles et des prix affichés », confie-t-il.

### Réponses concrètes

Lorsqu'en décembre 2016, le Forco l'a informé de l'existence de DigiPME, il s'est interrogé sur la plus-value de cette démarche. Il a finalement sauté le pas et s'en montre plutôt satisfait après coup.

« L'audit nous a conforté dans l'idée de transformer le site d'ici cet été. Il a aussi mis en évidence certains points faibles dans notre communication interne. Le digital a pu apporter des réponses concrètes auxquelles nous n'aurions pas pensé. »

### Nouvelles pratiques

Le plan d'action élaboré par le cabinet Arctus, avec le concours du dirigeant de Festiv' Idées et de plusieurs salariés, dont le webmaster de l'enseigne, propose le déploiement d'outils numériques et de nouvelles pratiques collaboratives qui enthousiasment Jean-Philippe Garner. Le déficit de communication interne devrait ainsi être réglé grâce à la mise en place d'un réseau social via les smartphones des salariés.

### Tous informés

« Dès qu'un nouvel article entre en magasin, l'un d'entre nous le prend en photo et le partage avec l'ensemble des collaborateurs. Tout le monde est ainsi informé, y compris les absents », explique Jean-Philippe Garner.

C'est désormais de cette façon que la direction communique sur les changements de prix. Exit l'ancien tableau d'affichage ! Les salariés non équipés d'un téléphone portable disposent d'un ordinateur dans le magasin pour accéder à ces informations.

### Bornes tactiles

Festiv' Idées est également encouragée à animer une page sur Facebook, à utiliser Twitter et les plateformes de partage d'images, Instagram et Pinterest. Jean-Philippe Garner a d'autres projets, comme l'installation de bornes tactiles dans ses magasins pour donner de bonnes idées aux clients. Ces bornes pourront, par exemple, diffuser des vidéos réalisées en interne sur la technique de pliage des serviettes de table.

Le dirigeant prépare également le lancement, cette année, d'une newsletter mensuelle qui publiera des articles sur des événements festifs (Pâques, Noël, le Carnaval de Sarreguemines...) et proposera un concours photos... sur la plus belle table de réveillon, par exemple !

### En savoir +

Contactez votre Conseiller Forco  
(Coordonnées sur [www.forco.org](http://www.forco.org), rubrique "Nous contacter")

# Raclin et Cie

## « **Savoir comment équiper et organiser mon entreprise** »

### DigiPME

#### La démarche

- Un entretien téléphonique de cadrage avec un cabinet spécialisé qui réalise ensuite un audit de la maturité numérique de l'entreprise (inventaire des outils, pratiques collaboratives...).
- Le consultant procède à la restitution des résultats sous la forme d'un rapport de préconisations.
- Sur la base de ce document, il bâtit avec l'entreprise un plan d'action à court, moyen et long termes.

### DigiPME

#### Le financement

- **Entreprises de moins de 50 salariés :** 50€ HT dans le cadre de l'offre « Formations collectives » du Forco, grâce au soutien financier du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).
- **Entreprises de plus de 50 salariés :** le coût de l'accompagnement est à la charge de l'entreprise au tarif négocié de 3 900€ HT, au lieu de 5 000€ HT. Possibilité de bénéficier du soutien financier du FPSPP à hauteur de 70% maximum du coût de la prestation.

### Pour s'inscrire ?

L'entreprise doit se connecter sur ForcoFil <http://portailformations.forco.org> (ou créer un compte si elle ne l'a pas déjà fait), et saisir, dans le moteur de recherche, « DigiPME » pour s'inscrire en ligne.

La communication, les métiers de l'entreprise, ses pratiques commerciales, son organisation interne... **Le numérique a des impacts à tous les niveaux de l'entreprise... même chez Raclin et Cie.**

Lorsqu'il s'est engagé dans la démarche DigiPME, Nathanaël Napoli, qui est à la tête de la droguerie parisienne Raclin et Cie (4 magasins dans la capitale employant une dizaine de salariés), souhaitait « faire un état des lieux des pratiques numériques de son entreprise et mieux connaître les outils digitaux disponibles sur le marché ».

A cet égard, l'audit mené par le cabinet Arctus a pleinement répondu à ses attentes. Il juge même cette approche « parfaite », car « plus globale sur le fonctionnement de l'entreprise que digitale ».

### Vision de la digitalisation

« La consultante s'est entretenue avec chaque salarié qui lui a présenté son métier, sa place dans l'entreprise, sa vision de la digitalisation, etc. », précise Nathanaël Napoli. La démarche a duré au total près de deux mois, depuis l'audit jusqu'à la présentation du plan d'action.

Celui-ci a mis l'accent sur l'outillage permettant à l'entreprise d'optimiser sa communication interne et externe. « Internet, c'est le bazar », estime, non sans humour, le patron de la droguerie. « Et pourtant, je suis plus jeune et plus familiarisé avec les nouvelles technologies que la plupart de mes confrères pour lesquels c'est la jungle ! ».

### Besoin d'acculturation

Outre l'acquisition d'outils collaboratifs, tel que WhatsApp Messenger, le logiciel de messagerie instantanée pour Smartphone, Nathanaël Napoli et la consultante ont identifié « un vrai besoin d'acculturation et de formation des équipes au digital pour mieux utiliser le système d'information du magasin, gérer le stock, encaisser les achats, etc. »

« Le numérique impacte toute l'entreprise », observe Nathanaël Napoli. Presque toutes les cartes sont rebattues : la communication interne et externe, la manière de travailler, la répartition des tâches entre les collaborateurs. La chargée de communication du directeur de Raclin et Cie déjà familiarisée avec les outils numériques va ainsi devenir « chargée de communication digitale » et utiliser Facebook, Instagram, Pinterest pour faire connaître les articles et les services proposés par le magasin.

### Réussir le volet formation

« DigiPME m'aura aidé pour savoir comment équiper et organiser mon entreprise », constate Nathanaël Napoli, qui ajoute : « j'attends désormais du Forco qu'il soit à nos côtés pour réussir le volet formation du plan d'action. DigiPME n'est qu'une étape dans notre révolution numérique. »

### En savoir +

Contactez votre Conseiller Forco  
(Coordonnées sur [www.forco.org](http://www.forco.org), rubrique "Nous contacter")